

BULLETIN MUNICIPAL OCTOBRE 2015 N°24

# les nouvelles de LA CHAPELLE

Vallee  
d'Abondance

HAUTE-SAVOIE



**OXFAM**  
**WINTERTRAIL**  
60 KM | ÉQUIPES DE 4 | 30 H



**La Chapelle d'Abondance n'est pas qu'une station de ski!**

**La Chapelle d'Abondance est une station de sports d'hiver et d'été, voire des quatre saisons!... comme les investissements programmés et en cours le démontrent.**

La Chapelle d'Abondance est une station où l'on aime faire du ski sous ses variantes : ski alpin, ski nordique, ski de randonnée mais aussi balades en traîneaux à chiens, promenades en calèche à cheval, et plus simplement, marche sur la neige sur des pistes spécialement damées et bordées de bancs pour les piétons contemplatifs!

Aujourd'hui, plus de 60 % du territoire de la commune sont des espaces naturels protégés et remarquables : vaste espace de nature et de découvertes touristiques (escalade, promenades, chemin de grande randonnée GR5) mais aussi de lieux d'anciennes pratiques pastorales et forestières. L'ensemble du territoire est un lieu de rendez-vous avec la faune et la flore sauvages.

C'est cette diversité qui, hiver comme été, caractérise notre village : une station où les activités "neige" sont en relation privilégiée avec la station suisse de Torgon, Châtel et les Portes du Soleil.

Un village où les aménagements de la traversée routière recueillent l'assentiment du plus grand nombre; une place de mairie avec son théâtre de verdure qui devient un lieu de rencontres et d'échanges conviviaux lors de chaque événement programmé, public ou privé : mariages, assemblées générales, concerts musicaux etc.

Espace de montagne, le territoire de la commune n'est pas non plus exempt de danger. Les aléas climatiques et météorologiques de début mai ont été là pour nous le rappeler.

Ainsi, le plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) a été conçu et élaboré pour prévenir et protéger autant que possible la population et les biens.

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document technique et administratif de la prise en compte des risques. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous a été adressé personnellement par la Poste cet automne. Le village change et évolue dans sa structure, aussi dans son adaptation aux nouveaux schémas de l'intercommunalité.

**Si les dotations de l'État sont en diminution, d'autres leviers d'investissement pour les collectivités existent; à nous de savoir les saisir afin de ne pas subir!**

Le Maire  
Bernard MAXIT



Sylvie CRÉPY-BANFIN

*Chapellane de cœur et d'adoption, Sylvie Crépy-Banfin, élue au conseil municipal de la commune en 1995 nous a brutalement quittés le 20 novembre 2014.*



Sylvie aura apporté une présence féminine active au Conseil Municipal. Membre passionnée, elle était Présidente de la Commission Éducation et Formation, déléguée au Syndicat du Collège d'Abondance et en charge du fonctionnement de l'école. Elle a accompagné la création de la halte-garderie, les études d'aménagement et les relations avec les partenaires pour sa gestion, et effectué 2 recensements de la population en 1999 et 2011.

Membre du Centre Communal d'Action Sociale, ses qualités d'écoute et sa disponibilité envers les aînés de la Chapelle aura été constante.

*À Gabriel son époux et à ses trois fils, nos sincères sentiments de sympathie.*

## SOMMAIRE

BUDGET COMMUNAL suite .....	p. 4
BUDGET & GESTION DES R. M. ....	p. 5
DOMAINE SKIABLE 2015 .....	p. 6
NORDIQUE À LA CHAPELLE .....	p. 8
OXFAM .....	p. 10
TRAVAUX .....	p. 12
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE .....	p. 14
RÉVISION DU PLU .....	p. 15
GRANDE HISTOIRE DES ALPAGES .....	p. 16
UN ÉTÉ DE TOUTES LES MUSIQUES .....	p. 18
SORTIES SCOLAIRES .....	p. 20
ANCIENNE ET NOUVELLE ÉCOLE .....	p. 21
EXPO 2015/2016 .....	p. 22
LE SKI-CLUB .....	p. 23
ÉTAT CIVIL, Sortie fête des Mères .....	p. 24



# LE BUDGET COMMUNAL

Le budget est l'acte fondamental de la gestion communale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Comme celui de tout organisme, le budget des communes a un rôle de prévision. Il prévoit l'ensemble des dépenses correspondant aux actions prévues par la collectivité et l'ensemble des recettes destinées à les couvrir. Mais, et il s'agit là d'une spécificité des organismes publics, le budget se voit également assigner une vocation juridique puisqu'il constitue une autorisation limitative de dépenses ; les recettes inscrites dans le document ayant quant à elles un but d'évaluation.

Par son vote, le conseil municipal autorise le maire à effectuer, pour la durée d'un exercice, des dépenses dans le cadre des enveloppes budgétaires et à prescrire le recouvrement des recettes.

## Les Recettes réelles de fonctionnement

	Budget principal	Eau/assainiss <sup>t</sup>	Forêts	CCAS	Totaux
Produits et services	94 862	505 844	30 924	7 400	639 030
Impôts et taxes	2 007 556				2 007 556
Dotation & participation extérieures	592 099	80 442			672 541
Autres produits exceptionnels	21 500				21 500
<b>S/s Totaux</b>	<b>2 716 017</b>	<b>586 286</b>	<b>30 924</b>	<b>7 400</b>	<b>3 340 627</b>

## Les Dépenses réelles de fonctionnement

	Budget principal	Eau/assainiss <sup>t</sup>	Forêts	CCAS	Totaux
Charges à caractère général	684 600	58 200	69 836	7 400	820 036
Charges de personnel	476 020	7 100			483 120
Atténuations de produits	95 607	45 320			140 927
Autres charges de gestion courante	520 764	387 850			908 614
Charges financières	121 750	22 000			143 750
Charges exceptionnelles	693 942	26 000			719 942
<b>S/s Totaux</b>	<b>2 592 683</b>	<b>546 470</b>	<b>69 836</b>	<b>7 400</b>	<b>3 216 389</b>

## Les principales Dépenses d'Investissement sur ces différents budgets

Remboursement du capital des emprunts	263 740
Travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée routière du village	550 000
Travaux de l'école, garderie, cantine et places de stationnement	5 708 000
Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable de Vers l'Église aux Plagnes	556 000

### Définition des termes

#### Charges à caractère général

- Énergie : électricité, chauffage, carburant véhicules ;
- Fournitures de petit équipement, d'entretien, entretien des terrains et bâtiments, de la voirie et des réseaux.
- Fournitures administratives, scolaires et cantine, locations diverses, primes d'assurances.
- Fêtes et cérémonies, réceptions, etc.

#### Charges financières :

Ne concernent que le remboursement des intérêts des emprunts contractés. Le capital, lui, constitue une charge d'investissement.

#### Charges de personnel

Correspondant, outre aux salaires, aux charges salariales et cotisations à la médecine du travail.

#### Atténuation des produits

Les termes indiquent les prélèvements et reversements à l'État de produits dans le cadre de péréquations.

Le **FNGIR**, Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Ce fonds vise à compenser les pertes de recettes des collectivités suite à la suppression de la Taxe professionnelle. Montant : 23 060 €

Le **FPIC**, Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Ce fonds consiste à prélever une partie des recettes fiscales

de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.  
Montant : 70 547 €

#### Autres charges courantes :

Les cotisations au **SDIS**, Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours.

Montant : 57 921 €

Aide aux Associations : 419 000 €  
Aide à la Garderie : 35 000 €

#### Charges exceptionnelles :

Les participations aux budgets annexes.  
Remontées Mécaniques : 612 000 €  
Eau et Assainissement : 80 000 €

## LA GESTION DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Les premières Remontées Mécaniques de La Chapelle ont été construites par des entrepreneurs privés durant les années cinquante.



**1965, le télésiège des Rappes succède au fil-neige "le Poussin" de 1954.**

C'est le télésiège/téléliège (hiver et été), construit par la commune pour la saison d'hiver 1959/1960, qui fait débiter la gestion communale des Remontées Mécaniques à La Chapelle !

Jusqu'à la signature de la convention de délégation de service public le 10 décembre 2009, ce sera donc cinquante années durant lesquelles les remontées mécaniques auront été gérées en régie directe par la commune.

Le nombre d'installations augmentant, la gestion et les actions commerciales évoluant, il est devenu nécessaire de professionnaliser l'ensemble de ces services.

Depuis le 10 décembre 2009 et pour une durée de six années, la gestion a donc été confiée à un tiers, la *Société Loisirs Solutions* sous la forme d'une régie intéressée avec une nouvelle dénomination (CALD) *Chapelle d'Abondance Loisirs Développement*.

C'est cette société qui en assure la gestion, le fonctionnement et la commercialisation. La commune, toujours proprié-

taire des installations et des matériels en assure les investissements nouveaux nécessaires, assumant notamment la charge des emprunts et des déficits.

Cette convention arrivant à échéance au 30 novembre de cette année 2015, le conseil municipal, associé à un cabinet juridique et un bureau comptable ont analysé le type de gestion en découvrant ses qualités mais aussi ses limites dans un système toujours plus performant (technique, économique, social et commercial).

Une gestion plus claire entre les acteurs est envisagée, où les fonctions et les actions des uns ne soient pas perturbées par des décisions variables préjudiciables à la bonne évolution des services.

Afin de mieux évaluer les possibilités offertes dans un nouveau mode opératoire, une "sortie terrain" à Sainte-Foy Tarentaise avec l'ensemble des élus et le délégataire a été organisée les 9 et 10 avril derniers. Connaissance du site, dialogue avec les élus de Ste Foy, échanges avec l'OT et les différents responsables du secteur auront permis de s'enrichir mutuellement et de fixer de nouveaux horizons.

**1959, Le télésiège-téléliège du Clos Baron.**



Cet automne, un nouveau cahier des charges de délégation de gestion des remontées mécaniques sera proposé à la concurrence : présentation du site aux candidats potentiels, échanges contradictoires et choix final du délégataire nous permettra de donner un nouveau souffle à la gestion des remontées mécaniques de La Chapelle.





# SKIABLE

## LE BUDGET DES R.M.

### Les Recettes réelles de fonctionnement (€)

Ventes de produits,  
Résultats Billetterie-locations \_\_\_\_\_ 2 603 570

Produits financiers exceptionnels,  
Cessions d'actifs, subvention communale \_\_\_\_\_ 771 206

Total **3 374 776**

### Les Dépenses réelles de fonctionnement (€)

Charges à caractère général \_\_\_\_\_ 1 845 866

Charges de personnel \_\_\_\_\_ 797 545

Réductions et remises \_\_\_\_\_ 19 391

Charges financières (Intérêts & emprunts) \_\_\_\_\_ 211 623

Charges exceptionnelles \_\_\_\_\_ 3 051

Total **2 880 378**



### Les principales Recettes d'Investissement (€)

Emprunt contracté \_\_\_\_\_ 650 000

Subventions de la Région Rhône Alpes \_\_\_\_\_ 154 800

Subventions Département 74 (Plan Tourisme &  
FDDT, (Fonds Départemental de Développement) \_\_\_\_\_ 674 912

Total **1 479 712**

### Les principales Dépenses d'Investissement (€)

Remboursement du capital des emprunts \_\_\_\_\_ 438 000

Achat engin de damage \_\_\_\_\_ 247 800

Construction du foyer 4 saisons \_\_\_\_\_ 780 000

Aménagement billetterie et accessibilité  
de la télécabine de la Panthiaz \_\_\_\_\_ 340 000

Construction local technique Retenue Collinaire  
du Crêt Béni, équipements (pompes, surpression,  
armoires électriques, système de bullage) \_\_\_\_\_ 370 000

Total **2 175 800**

## INDICATEURS 2014 DES DOMAINES SKIABLES DE FRANCE



### Les tailles des stations

Elles sont définies en fonction du "Moment de Puissance" calculé d'après le STRMTG, en km.skieurs/heures. 4 tailles de stations y sont présentées :

- **123 petites stations** ont un "Moment de Puissance" inférieur à 2 500 km.skieurs/heures.

Exemple : Bernex, Thollon-les-Mémises, Abondance, Pralognan-La Vanoise, Lans-en-Vercors, Ancelle, Le Mont-d'Or, la Schlucht.

- **30 stations moyennes** ont un "Moment de Puissance" compris entre 2 500 et 6 000 Km.skieurs/heures.

Exemple : **La Chapelle d'Abondance**, Le Praz-de-Lys/Mieussy Sommand, Crest Voland, La Toussuire, St François Longchamp, Les Karellis, Sainte Foy Tarentaise, Val Fréjus, Saint Pierre de Chartreuse, Font Romeu-Pyrénées 2000, Super Besse, La Bresse-Hohneck, Métabief.

(La Chapelle est située dans la fouchette basse avec un "Moment de Puissance" de 3 000.)

- **43 grandes stations** ont un "Moment de Puissance" entre 6 000 et 15 000 km.skieurs/heures dont : Châtel, Morzine, Les Gets, La Clusaz, Megève, Chamrousse, Montgenèvre, Isola 2000, Pra-Loup, Le Tourmalet.

- **14 stations de très grande taille** ont un "Moment de Puissance" supérieur à 15 000 Km.skieurs/heures dont : Avoriaz, Chamonix, Val d'Isère, Les Arcs, Courchevel, les 2 Alpes, Serre-Chevalier.





Chapelle d'Abondance  
LOISIRS DEVELOPPEMENT

# DOMAINE SKIABLE

## RETOUR SUR CINQ ANNÉES DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Ces 5 années de délégation de service public pour la gestion des remontées mécaniques auront fait évoluer ce service sur de nombreux points dont les plus importants sont :

### AU PLAN RESPONSABILITÉ

La Société C.A.L.D. a désigné son Président, M. Georges VIAL qui est le mandataire social. À ce titre il représente la société vis-à-vis de l'ensemble des administrations.

Le Président a délégué une partie de ses prérogatives à des salariés de la Société qui en ont les compétences :

- Le Directeur de site, M. Jérôme VERNE.
- Le Directeur d'exploitation, M. Claude BENAND.
- Le Chef des pistes, salarié saisonnier, M. Norbert BARBOUX.

Ces derniers assument les responsabilités inhérentes à leurs services respectifs et rendent compte des difficultés et des solutions apportées pour les résoudre.

### AU PLAN REPRÉSENTATION

- Participation aux réunions de l'association des Portes du Soleil et du GIE des exploitants des remontées mécaniques.
- Représentation de la station au Syndicat Professionnel (Domaines Skiables de France).

### AU PLAN GESTION ADMINISTRATIVE, ET COMPTABLE :

- Mise en place d'un outil capable de gérer la comptabilité générale sous les règles de la comptabilité privée, ce qui permet la comparaison avec les autres domaines skiables.
- Établissement des comptes de résultat et des bilans annuels sous le contrôle d'un commissaire aux comptes.
- Suivi des relations avec les organismes sociaux, fiscaux et autres administrations.

### AU PLAN SOCIAL

- Mise en œuvre de la convention collective nationale des remontées mécaniques
- Mutation des grilles de rémunération par catégorie de salariés en fonction de leur nouvelle classification,
- Accord d'entreprise sur le temps de travail, définitions des emplois.
- Organisation et mise en place des Instances Représentatives du Personnel.

- Organisation et suivi des formations réglementaires du personnel.

### AU PLAN EXPLOITATION

- Mise en œuvre du Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 :
  - 2008 pour l'exploitation et la maintenance des appareils et la norme ISO 14001 :
  - 2004 pour l'environnement.
- La première certification a été obtenue par la Société CALD dès avril 2010 et a été depuis constamment maintenue puis renouvelée en février 2015 pour trois nouvelles années.

Cette organisation permet à l'entreprise d'assurer la traçabilité de l'ensemble des opérations nécessaires à la bonne réalisation des activités confiées selon le mode opératoire qui a été décidé en interne, dans le respect des réglementations en vigueur et en référence à la norme de qualité retenue dans la profession.

La mise en œuvre de ce système permet au personnel de maintenance d'effectuer lui-même l'entretien estival de certains composants de haute sécurité des téléportés.

### AU PLAN COMMERCIALISATION

- Définition d'une politique tarifaire, après analyse de chaque grille et calcul du rendement de chacun des tarifs pratiqués.
- Préconisation annuelle de tarifs au constat de l'évolution du rendement.
- Détermination des cibles de clientèle à privilégier et mise en place des actions marketing à leur intention.
- Contractualisation avec les intermédiaires commerciaux.
- Mise en place et développement de la vente par internet.
- Démarchage commercial.

### AU PLAN GESTION ADMINISTRATIVE, SOCIALE ET COMPTABLE :

- Mise en place d'un outil capable de gérer la comptabilité générale sous les règles de la comptabilité privée, ce qui permet la comparaison avec les autres domaines skiables.
- Interfaçage avec la comptabilité de la Commune.
- Gestion de la paie, des déclarations sociales et des dossiers du personnel.
- Établissement des comptes de résultat et des bilans annuels sous le contrôle d'un commissaire aux comptes.
- Suivi des relations avec les organismes sociaux, fiscaux et autres administrations.

### AU PLAN REPRÉSENTATION

- Participation aux réunions de l'association des Portes du Soleil et du GIE des exploitants des remontées mécaniques.
- Représentation de la station au Syndicat Professionnel (Domaines Skiables de France).

### DES CHIFFRES :

Dans sa réponse à l'appel d'offres le Délégataire, la Société CALD, avait présenté un prévisionnel de compte d'exploitation de la structure sur la durée du contrat. Ce prévisionnel qui n'a pas le caractère d'obligation était bâti sur ce qui était connu de la réalité matérielle existante de l'exploitation qui allait être déléguée et sur les capacités à maîtriser les charges et à faire évoluer les produits dans le temps.

Au terme des cinq exercices clos à ce jour il apparaît que le résultat dégagé par l'exploitation, en cumul, s'établit à **2 100 000 €** soit en moyenne **420 000 €** annuels. Il faut souligner que malgré une très mauvaise saison en 2011 l'exploitation a néanmoins dégagé un petit excédent.

Ce montant est, cependant, inférieur à ce que prévoyait le délégataire car bien que le montant total des charges n'ait évolué que de 4 % par rapport à la prévision, le montant des recettes a été impacté fortement par plusieurs saisons ayant connu des difficultés d'enneigement que la production de neige de culture n'a pas encore pu combler.

Il faut noter, à contrario, que lors de la dernière saison d'enneigement normal, en 2012/2013, le chiffre d'affaires enregistré a été supérieur à **3 100 000 €** et a dépassé de 5 % le chiffre prévu initialement pour cette année-là.

### **Par comparaison avec les ratios économiques moyens de la profession il faut constater que :**

- Le montant total des charges d'exploitation, hors masse salariale, est supérieur à la moyenne : 51% pour La Chapelle d'Abondance contre 42 % sur le panel des autres stations.
- Le montant de la masse salariale, quant à lui, est complètement en phase avec la moyenne du panel :  
30,8 % pour La Chapelle d'Abondance contre 30,2 % sur le panel des autres stations.



# en 2015



## la Panthiaz restructurée



### Le Foyer 4 Saisons

Classes de  
neige, sorties  
scolaires,  
plus de  
1 000  
enfants  
accueillis cette  
dernière saison!

### Le départ de la télécabine

Nouvelle Billetterie  
et accessibilité aux  
personnes à  
mobilité réduite



**En regard du domaine nordique de qualité sur la commune et débordant sur celles de Châtel et Abondance, l'activité nordique devait être mieux prise en considération notamment pour l'accueil des skieurs confirmés ou débutants, des classes de neige en vacances ou lors des sorties scolaires.**

Depuis plusieurs années, en partenariat avec la Communauté de communes de la Vallée d'Abondance, Pierre Maxime Landini anime et promeut les activités nordiques auprès des écoles de la vallée, du plateau de Gavot et des bords du

Léman. Avec plus de 1 000 enfants venus de ces horizons divers, le foyer nordique existant ne répondait plus aux exigences du bon accueil. En réutilisant une partie de l'ancienne billetterie, le foyer nordique a pris de l'envergure en augmentant sa surface de 30 à plus de 200 m<sup>2</sup> avec coin cuisine, accueil des clubs, sanitaires. Les abords aménagés permettront l'initiation au nordique pour les plus petits sous l'œil attentif des parents attablés en terrasse!

TRAVAUX : 675 000 € HT  
Maîtrise d'œuvre et Ingénierie : 104 240 € HT

La billetterie et ses quatre postes de travail, les toilettes publiques et l'ascenseur d'accès à la télécabine, pour les personnes à mobilité réduite, trouvent place dans un espace indépendant. Cet aménagement favorisera la liaison avec les Portes du Soleil via Torgon.

Travaux : 284 000,00 € HT  
Maîtrise d'œuvre et Ingénierie : 53 986 € HT  
Voie d'accès : 141 585 € HT

### Récapitulatif des montants Prévisionnels : 1 254 811 € HT

#### Co-financements Prévisionnels :

- Région Rhône-Alpes : 154 800 € HT
  - Département Haute-Savoie :
    - Plan Tourisme : 445 112 € HT
    - FDDT (Fond Départemental Des Territoires) : 75 000 € HT
- Total : 674 912 € HT

Rhône-Alpes



haute  
savoie  
le Département



## La Retenue collinaire du Crêt Béni parachevée

Finalisation  
des travaux  
techniques

**De nombreux promeneurs auront été surpris cet été du manque d'eau dans la retenue collinaire du Crêt-Béni alors qu'elle était remplie au printemps!**

Obéissant à une législation stricte et contraignante, le remplissage d'une retenue collinaire d'altitude se doit, lors des travaux d'aménagement, mais aussi en phase finale, être contrôlée et vérifiée notamment en terme de stabilité de l'ouvrage. Les diverses phases de remplissage ont été contrôlées avec succès ce qui a permis d'engager la phase suivante avec la construction d'un local pour y loger les pompes nécessaires, les compresseurs et les différentes armoires électriques.

Les pompes alimenteront les enneigeurs sur la partie supérieure du domaine, les compresseurs enverront occasionnellement de l'air comprimé dans un réseau de tuyaux perforés au fond de la retenue pour empêcher l'eau de geler afin d'optimiser tout l'hiver la capacité maxima de la retenue : 51 000 m<sup>3</sup>.

Travaux confiés à la Société TECHNO-ALPIN (avec sous-traitance à plusieurs entreprises : MCM, Cettour-Cavé, André Grillet-Aubert). Les Sociétés CARATELLI réaliseront les travaux de bullage et SERPOLLET le génie électrique.

TRAVAUX : 363 967 € HT





# LA chapelle D'ABONDANCE Portes du Soleil

## Domaine Nordique Vallée d'Abondance

### La Chapelle d'Abondance 1<sup>er</sup> Village Nordique des Portes du Soleil!

Ça glisse sur  
30 km de pistes  
entre La Chapelle,  
Abondance  
et Châtel !

*Trente kilomètres de pistes sillonnent la plaine au départ de la Panthiaz, lieu central à La Chapelle permettant de relier Abondance et Châtel. Elles offrent de nombreuses possibilités aux pratiquants de tous niveaux et permettent de découvrir le patrimoine caché de la vallée.*

Les amateurs de glisse profiteront du Nordic-Park et de ses ateliers à sensations tandis que les plus téméraires s'attaqueront à la piste noire du Moulaz damée en balcon offrant un panorama splendide.

#### Le biathlon

Discipline olympique la plus pourvoyeuse de médailles pour la France, le biathlon allie l'endurance du ski de fond et la concentration du tir.

Le pas de tir de La Chapelle permet l'initiation au tir à 10 mètres au plomb et au laser. Un second pas de tir à 50 mètres permet aux champions locaux du ski-club Chablais Nordic et du Comité du Mont-Blanc de venir s'entraîner à La Chapelle entre deux courses.

#### Le ski-orientation

Skis aux pieds et carte en mains, le ski-orientation demande réflexion et endurance. Cette discipline ludique ouverte à tous permet de sortir des pistes balisées et de découvrir les bords glacés de la Dranse en hiver.

Le ski-orientation rentre parfaitement dans le cadre pédagogique des sorties scolaires et permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons.

#### Chiens de traîneaux

Depuis deux saisons à La Chapelle d'Abondance, Florence Gleye et sa meute accueillent petits et grands pour les initier à la conduite de traîneaux.

Basée au pont de l'Ariot, la meute est composée de Husky, Samoyèdes et différentes races habituées au froid et aux longues courses blanches. Tout au long de l'hiver vous pouvez admirer leur traversée sous le village.

#### Calèche à cheval

Julien Vuilloud propose des balades en calèche entre le pont de l'Ariot et le village, transport idéal pour admirer les paysages surtout en nocturne où se dégage une véritable poésie des lieux.

Les amateurs de glisse pourront s'essayer au ski-joëring, discipline qui relie le ski au tractage d'un cheval.

#### Nocturnes

Tous les mercredis soir pendant les vacances, des nocturnes de ski de fond et biathlon sont organisées à la Panthiaz. C'est l'occasion pour les novices de venir découvrir ces disciplines et skier en sortant du travail pour les pratiquants réguliers.





## Les événements autour du Nordique à La Chapelle...



### La finale 2015 des Foyers de ski de fond de la Haute-Savoie

Lors de cette journée, les enfants des 21 foyers présents ont pu se mesurer sur trois épreuves chronométrées (sprint, endurance, technique), avant de s'amuser sur les 15 jeux et ateliers centrés sur la glisse et les loisirs (biathlon, vitesse, boarder, slalom, handi-ski, bosses et sauts...).

Ils ont pu profiter du travail de damage et de préparation des ateliers effectué par l'équipe du foyer et le ski-club Chablais Nordic.

Les services techniques communaux ont encore une fois montré leur savoir-faire en gérant la logistique et l'organisation technique de l'événement afin d'accueillir ce millier de participants dans d'excellentes conditions.

La forte affluence lors de cette journée montre le renouveau en cours dans le nordique qui se développe rapidement et qui est un véritable point fort dans l'offre touristique de La Chapelle.

### La Chapellane

La Chapellane est une course populaire de ski de fond inscrite au challenge Haute-Savoie Nordic. Les parcours de 15 km et 30 km traversent l'ensemble du domaine nordique.

### Le Festi-Nordic

Véritable fête du nordique, permet à tous de venir essayer les matériels et tester les disciplines.

### Le G<sup>d</sup> Prix Chablais Nordic

(Club régional) est une course d'envergure nationale. Il voit s'affronter les meilleurs coureurs de chaque catégorie sur un parcours taillé pour le spectacle.

### Le triathlon du M<sup>e</sup> de Grange

A été organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois par le ski-club de La Chapelle. Il mêle seul ou en équipe, le ski de fond, le ski de randonnée et le ski alpin.

### Les Vieilles Planches

Est une course réservée aux seniors de toute la vallée et dont la 26<sup>e</sup> édition s'est déroulée au mois de mars 2015.

### Les piétons

Les itinéraires piétons et raquettes sont adaptés à toutes les pratiques. Le sentier piéton damé et balisé traverse toute la vallée pour mieux apprécier ses paysages en toute quiétude.

Pour ceux qui souhaitent s'aventurer en montagne, six itinéraires raquettes sont balisés sur la commune :

Ils permettent d'admirer la nature en hiver : Cascade de Sur Bayard, le Blanchet, le Plan des Feux, le Col du Saix...

Événement historique du ski de fond en Haute-Savoie : La Chapelle d'Abondance a organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois la manifestation et a accueilli plus de 1 000 personnes !





# Sportif... et Solidaire !



*Sollicitée dès 2013 par l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) OXFAM France, la Communauté de commune de la vallée d'Abondance mise en concurrence avec cinq autres sites dont Les Rousses dans le Jura et le Val d'Arly entre la Savoie et la Haute-Savoie, a finalement été retenue dès le 15 janvier 2014 pour l'organisation du premier WINTERTRAIL OXFAM pour ses trois premières éditions de 2015 à 2018.*

La qualité du site et des paysages, les possibilités de parcours, les capacités d'accueil de la vallée et son caractère international du fait de son appartenance aux Portes du Soleil, ont été les critères dominants pour faire de la vallée d'Abondance, l'espace d'accueil idéal pour cet événement.

Bénéficiant de son expérience d'un trail d'été dans la Région Bourgogne, le TRAILWALKER OXFAM dont le concept est de parcourir 100 kilomètres en moins de 30 heures par équipe de 4 personnes sans relais, le trailwalker est devenu un événement international avec 17 éditions annuelles dans 11 pays sur 3 continents.

En s'appuyant sur cette réussite et son savoir-faire, l'objectif du wintertrail OXFAM est de proposer un nouveau défi, les pieds dans la neige.

## Le concept

- Une marche en raquettes à neige de 60 km sur une trentaine d'heures.
- Des équipes de 4 personnes et leurs supporters
- Une collecte de fonds de 2000 euros par équipe pour financer les actions d'OXFAM.
- Un accompagnement constant des équipes par OXFAM France et les bénévoles locaux.
- Des moyens promotionnels de l'événement et de la vallée ont été mis en avant par un large plan de communication : Affichage dans le métro parisien, dans la ville de Lyon; Campagne de promotion en Suisse romande; Insertion dans différents organes de la presse écrite; Promotion sur les réseaux sociaux, e-mailing etc.

## Le déroulement

Au final, l'édition 2015 du 1<sup>er</sup> Wintertrail en vallée d'Abondance aura séduit :

**L'ONG OXFAM** est née à Oxford en 1942 pendant la guerre pour venir en aide aux civils en Grèce. Aujourd'hui OXFAM est un réseau de 17 Organisations de Solidarité Internationale qui travaillent ensemble dans plus de 90 pays en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier.

**OXFAM est une confédération Internationale depuis 1995.**

### SES BUTS :

**Urgences** : assistance immédiate aux survivants de conflits ou catastrophes naturelles; soutien aux projets de reconstruction avec les populations.

**Développement/appui** aux organisations : projets à long terme dans l'agriculture, la santé, l'éducation; avec des associations locales.

**Campagnes** : mobilisation citoyenne et plaidoyers; informer et mobiliser le grand public; recherche d'alternatives concrètes etc.

- 86 équipes soit 344 participants et autant de bénévoles accompagnants.

- Près de 200 000 euros de dons collectés pour financer les actions d'OXFAM!

- Plus de 100 000 euros de retombées économiques (restauration, hébergements, loisirs) sur les communes de la vallée (1 435 nuitées générées).

- 156 000 euros de promotion pour la vallée
- 6 500 000 personnes touchées par la publicité.

Des participants, c'est l'équipe **SUPEL'X** qui est arrivée la première et complète en 14 h 32' et 17".

La première équipe féminine **Les Pieds Rouges de La Chap'd'A** est arrivée complète en 18h44' et 20".

Belle performance pour nos quatre ambassadrices Émilie Benand, Sandra Bovard, Noémie Desuzinges et Caroline Grillet-Aubert sponsorisées par l'École de Ski de La Chapelle.

Deux autres équipes de la vallée ont relevé aussi le challenge. La dernière à avoir franchi (à 4) la ligne d'arrivée **Les Comètes Bleues** a réalisé le parcours en 1 jour 3 heures 33 minutes et 25 secondes!

*Les dons collectés lors de cette édition 2015 ont été reversés aux sinistrés du tremblement de terre au Népal du début d'année.*



Photo : Pablo Tosco





Laurent Carré / Oxfam

**Les Pieds Rouges de La Chap'd'A : 1<sup>ère</sup> équipe féminine sur le podium, Noémie Desuzinges, Émilie Benand, Caroline Grillet-Aubert et Sandra Bovard**

La seconde édition du Wintertrail OXFAM en vallée se déroulera les 5 et 6 mars 2016!

**Le point de départ se fera à La Chapelle d'Abondance. Bel hommage à notre formidable équipe féminine!!!**

Après l'organisation des 9<sup>èmes</sup> Jeux Nationaux d'Hiver des transplantés et dialysés en 2011 avec la présence du professeur Cabrol et après l'organisation des 9<sup>èmes</sup> Jeux Mondiaux d'Hiver en 2014, La Chapelle d'Abondance s'implique à nouveau avec la 2<sup>ème</sup> édition du Wintertrail OXFAM dans la vallée : un événement sportif et solidaire!



Laurent Carré / Oxfam

**Illustres inconnus pour une belle ambiance autour du Wintertrail, et... davantage sur Youtube ! <https://youtu.be/sxawKvoWZkA>**

**Pour en savoir plus sur OXFAM au Népal :**  
<http://www.oxfamfrance.org/actualites/crises-humanitaires/tremblement-terre-au-nepal>  
**À Katmandou, des habitants dans une rue, entre les décombres de maisons effondrées.**



Aubrey Wade / Oxfam



# Bâtiment, Entretien des Voies et Réseaux

## Un nouveau programme de logements aidés



Il y a quelques années, un projet de nouvelle caserne de pompiers avait été pressenti sur le terrain communal en aval de la fruitière...

... Mais, avec le regroupement des structures entre Châtel et Abondance, le projet de caserne a été abandonné et le site rendu disponible.

Après une étude de faisabilité et de besoin établie par le pôle de compétence immobilière du Département, un partenariat a pu être conclu avec le bailleur Haute-Savoie Habitat et un projet était élaboré.

Il s'agit d'une petite résidence avec parking et garages couverts comportant huit logements :

- trois T2 de 50 à 54 m<sup>2</sup>,
- quatre T3 de 66 à 67 m<sup>2</sup>,
- un T4 de 83 m<sup>2</sup>.

Actuellement en cours de construction, les logements seront prochainement attribués à de jeunes couples qui pourront scolariser leurs enfants à la nouvelle école.

## Une bleue au Crêt Béni : la piste des Bersets

Afin d'optimiser la fréquentation du dernier télésiège débrayable six places du Crêt Béni, il a été décidé d'élargir l'offre des pistes intermédiaires desservies par cet appareil.

La piste bleue de la Biche a donc été créée entre la piste verte de l'Ourson et la piste rouge du Cerf.

Avec une longueur de 600 m pour 15 m de large et 150 m de dénivelé, la nouvelle piste a une pente moyenne de 25 %. 25 000 m<sup>3</sup> de terrassement ont été nécessaires à répartir sur la longueur du chantier, du minage et des réengazonnements sur près de deux hectares viendront parfaire l'ouvrage. En parcourant la piste, de nouveaux paysages dont une vision renouvelée sur le village s'offre aux skieurs.

Sur la piste d'une biche bleue pour séduire les skieurs du site de Crêt Béni!



## La canalisation d'eau potable de Vers l'Église aux Plagnes

Porté dans l'étude diagnostique réalisée par la régie départementale d'assistance en 2007, le renouvellement de la conduite AEP s'inscrit dans ce schéma de rénovation des réseaux d'eau.

Déjà plusieurs conduites ont été remplacées lors des travaux d'aménagement de la traversée du village.

Ce renouvellement a été confié pour son étude au Cabinet GTR-Michel Gillet et les travaux à l'entreprise LEC de Châtel.

Caractéristiques :  
Longueur de la canalisation de 1 200 mètres linéaires.  
En fonte C100, de diamètres 100 et 150 mm.

Nombre de branchements : 40 avec mise en place de regards de comptage extérieurs.

Travaux : 434 931 €  
Maîtrise d'œuvre : 27 831 €

**Cette réalisation bénéficie d'un co-financement du Département SMDEA de 30 %**

Le financement est assuré par un emprunt d'une durée de 20 ans au taux de 2.02 %.

Conduite datant pour la partie la plus ancienne de 1938!





## Travaux d'urgence sur la RD 22

**Avec les fortes chaleurs de cet été, la Route Départementale 22 a beaucoup souffert. Face au fort trafic sur cet axe, la couche de surface a du être entièrement refaite sur plus d'un kilomètre et demi.**

Ces travaux ont été réalisés en urgence, de nuit, afin de perturber le moins possible la circulation.

1 700 tonnes d'enrobés ont été mis en œuvre entre la Fruitière et le giratoire de la Ville du Nant.

Ces travaux entièrement financés par le Département ont été initiés par Nicolas Rubin, conseiller départemental et supervisés par Gérard Vignocchi, responsable du centre d'exploitation des routes du département pour la vallée d'Abondance.



## Entretien des voies communales

**Des travaux de remise en état de voiries et chaussées ont également été entrepris sur les routes communales du Rys, la Ville du Nant, Chevenne, la Batelle, par l'entreprise EUROVIA.**

Près de 15 tonnes d'une émulsion de bitume (65 %) et de gravillons ont été épandues au "point à temps" automatique ou manuel.

Coût des travaux : 28 000 € TTC

**Préalablement à ceux-ci, d'autres travaux communaux d'urgence ont été réalisés par le service voirie de la commune : traversée de routes pour diverses canalisations à la Fruitière, raccordement et poursuite de canalisations d'eau pluviale à l'embranchement de la route des Thoules, reprise du réseau d'eaux pluviales à la Panthiaz.**

### La technique dite du "Point à temps"

Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations. Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces ponctuelles à traiter. Le rejet

de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique d'entretien. La présence de gravillons nécessite une signalisation temporaire adaptée sur la section concernée. La technique du "point à temps" est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent

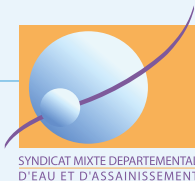
trop rapidement (surtout après les périodes de gel et dégel en hiver) engendrant, de facto, des coûts de réparation plus élevés. Un balayage des routes avant et après est impératif, le gravier sera récupéré. Les conditions météorologiques doivent être très bonnes pour ce procédé (soleil, degré de température assez élevé).



## Le prix de l'eau

Le prix de l'eau et de l'assainissement TTC pour 120 mètres cubes consommés (€)

ANNÉE		À La Chapelle	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
2013	Eau	1.725	1.46	dernières données communiquées
	Assainissement	1.625	1.76	
	Taxes	0.66	0.69	
<b>TOTAL</b>		<b>4.01</b>	<b>3.91</b>	<b>3.85</b>
2014	Eau	1.725		
	Assainissement	1.625		
	Taxes	0.717		
<b>TOTAL</b>		<b>4.067</b>		
2015	Eau	1.825		
	Assainissement	1.725		
	Taxes	0.75		
<b>TOTAL</b>		<b>4.30</b>		
2016	Eau	1.925		
	Assainissement	1.825		
	Taxes	0.760		
<b>TOTAL</b>		<b>4.510</b>		



SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL  
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

**haute  
savoie**  
le Département



agence  
de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE  
CORSE  
établissement public de l'État

## Une nouvelle passerelle

... complémentaire pour  
le sentier des bords de Dranse  
et les activités nordiques d'hiver





# Le Plan Communal de Sauvegarde / PCS

Toutes les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) doivent élaborer par la suite le Plan Communal de Sauvegarde et pour satisfaire au dispositif, doivent aussi présenter de manière la plus claire possible, un document d'information auprès des populations. Ce PPRn établi par les Services de l'État a été élaboré et approuvé le 26 juillet 2000.

Aujourd'hui, un important travail administratif a été mené pour élaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ces documents techniques à destination des élus, des secours, de la gendarmerie et de l'État sont des documents de prévention, de recensement des lieux, des habitations, des commerces et locaux situés sur des zones sensibles.

## Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Enfin, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est le document qui a été adressé à toutes les résidences principales et touristiques par les Services de la Poste cet automne (distribution toute boîte).

Ce document recense les différents risques sur la commune et explique les démarches à suivre "en cas de nécessité".

La liste des risques : Les inondations torrentielles, les mouvements de terrain, les avalanches, les aléas sismiques

La vigilance, la conduite à tenir en cas de catastrophe et les numéros utiles à retenir y sont répertoriés.

C'est un document de synthèse sous la forme d'un petit livret à garder à proximité immédiate. Des exemplaires supplémentaires sont à votre disposition à la mairie.

« Ne pas prévoir, c'est déjà gémir »

Léonard de Vinci (1452-1519)

## Quand la Dranse déborde

Entre le 2 et le 4 mai, de nombreux débordements de la Dranse mais aussi des torrents latéraux ont été à déplorer, heureusement sans faire de victimes.

Les déclarations de catastrophes naturelles ont été produites et par Décret en date du 16 juillet 2015 la commune a été reconnue en l'état. Cette reconnaissance a permis aux propriétaires des maisons inondées de faire une déclaration auprès de leurs assureurs.

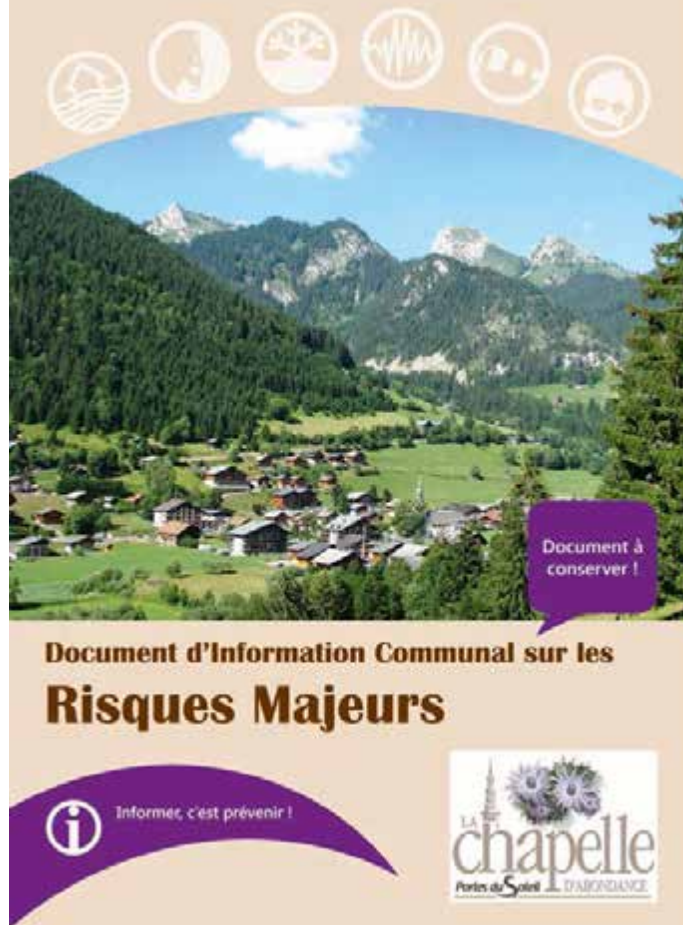
Les chemins d'accès aux alpages de Toper et de La Chenau tout comme celui desservant Arvouin ont pu être remis en état par les services communaux avec l'aide de la Société d'Économie Alpêtre et l'Association Foncière Pastorale de La Chapelle.

Sur les débordements de la Dranse, des travaux d'urgence ont été réalisés malheureusement détruits lors des nouvelles intempéries du 22 juillet.

Aujourd'hui, un certain nombre de procédures administratives sont en cours avec les services de l'État et notamment la Police de l'eau afin de pouvoir rétablir le cours normal de la rivière et réaliser des travaux de nettoyage et de conformité.

Ces travaux soumis à de strictes autorisations ne nous permettent aucune action tendant à stabiliser les risques...

Dès les autorisations obtenues, ceux-ci seront engagés tout en sachant qu'au regard des dérèglements climatiques partout dans le monde, le risque peut revenir.



À la suite des fortes crues dues à la conjonction de la pluie et de la fonte des neiges en altitude...







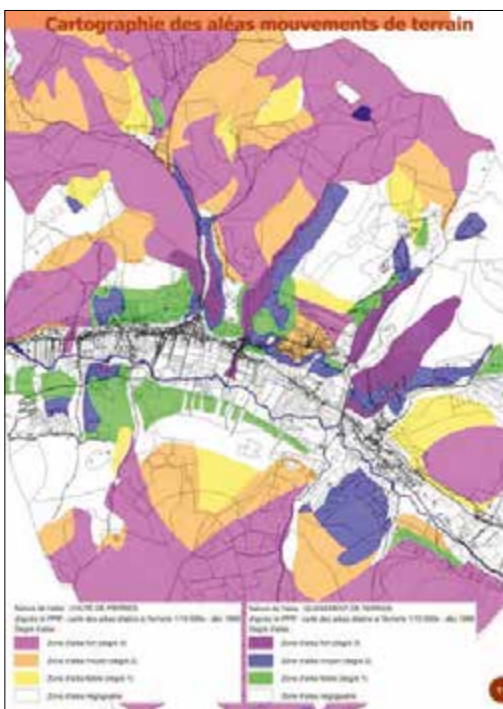
Au lac d'Arvouin



La ravine de Chevenne sous les Cornettes de Bise



Au bord de la Dranse



## La révision du PLU

Avec l'approbation le 23 février 2012 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur les communes du Chablais, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 20 décembre 2001 n'est plus dans ses dispositions actuelles en conformité et compatibilité avec le nouveau cadre législatif et réglementaire national en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

**Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Conseil municipal a donc pris la décision d'engager la révision du PLU.**

Après une phase de consultation de bureaux d'études en urbanisme il conviendra de constituer le groupe de travail : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture etc. associées au Conseil Municipal pour conduire à terme la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune. À chacune des phases de son élaboration, la population sera informée de son évolution.

Ce PLU tiendra dûment compte des informations du Plan de Prévention des Risques Naturels.

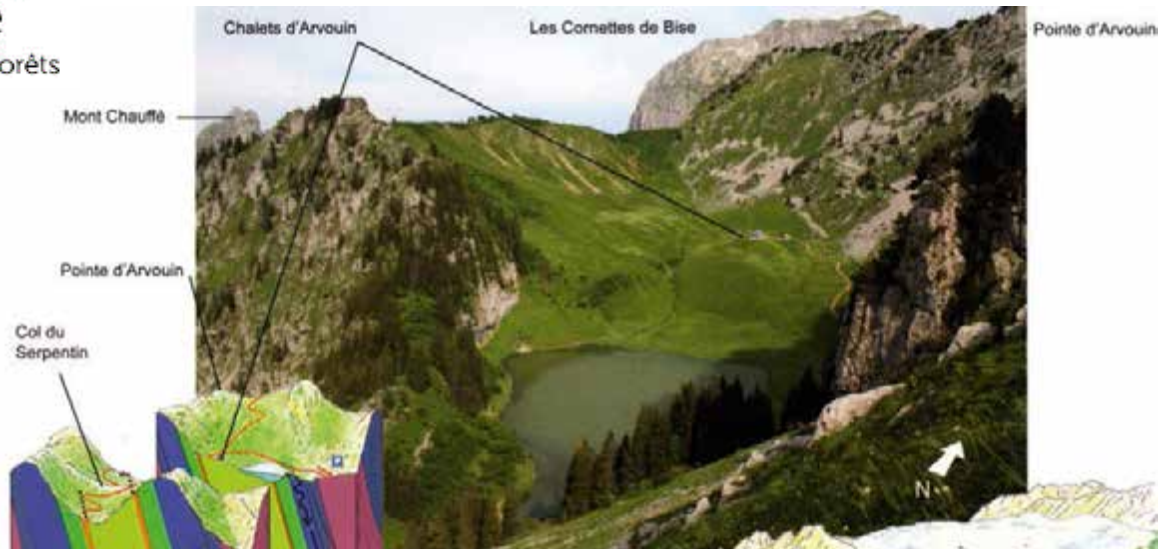




Montagne  
Vivante

Alpages, Eau et Forêts

# La Grande Histoire des Alpages en Pays de Savoie



*Initiée par Pierre Lachenal, ancien directeur de la Société d'Économie Alpestre de Haute-Savoie, avec le laboratoire EDYTEM (Environnement DYnamique et Territoire de Montagne) de l'Université de Savoie, l'Institut National de la Recherche Agronomique, les sociétés alpestres de Savoie et Haute-Savoie, et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).*

L'objet de cette étude est une nouvelle écriture d'une grande histoire des alpages en Pays de Savoie, de l'occupation humaine des terres d'altitude, des origines à nos jours.

L'intérêt est de mettre en évidence la profondeur et l'âge des systèmes pastoraux beaucoup plus anciens que les premiers écrits relatés par les moines du Moyen Âge.

Décrire l'histoire complexe liant l'homme, l'herbe et l'animal avec les milieux, le climat ; l'alpage comme système durable de montagne au cours des siècles ; la diversité des terrains d'altitude, des systèmes pastoraux et des produits, pour arriver à la gestion actuelle des espaces ouverts de montagne à la lumière de leur occupation passée.

Plusieurs sites/lacs d'altitude ont été choisis pour ces études :

En Savoie : le lac de la Thuile, altitude 875 m.  
le lac du Lou, altitude 2045 m.

En Haute-Savoie : le lac Bénit, altitude 1460 m.  
le lac de Gers, altitude 1540 m.

**le lac d'Arvouin, altitude 1675 m.**

En vallée d'Aoste : le lac du Verney, altitude 2088 m.

## Reconstitution paléo-environnementale du lac d'Arvouin

*Un projet de recherche est mené au lac d'Arvouin pour reconstituer l'histoire de l'environnement et des activités agropastorales autour du lac depuis plusieurs millénaires.*

Ce projet est dirigé par une équipe de chercheurs du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique, Laboratoire EDYTEM, Le Bourget-du-Lac), de l'INRA (Institut National de

la Recherche Agronomique, Laboratoire CARTELE, Thonon-les-Bains) et de l'Université Savoie Mont-Blanc. Il s'inscrit dans un projet de thèse qui doit venir alimenter les connaissances sur l'histoire des alpages et des sols dans les Alpes du Nord, en fonction des activités humaines et des modifications du climat.

Les sédiments au fond du lac sont des archives naturelles de l'évolution du milieu. Chaque année, une petite couche de sédiments, amenés avec le vent et l'eau, se dépose au fond du lac.

Elle contient et piège des informations sur l'état du milieu :

- des pollens qui permettent de reconstituer la végétation.
- l'ADN des animaux et des plantes qui vivent autour du lac (vaches et/ou moutons, qui ont pu pâturer, par exemple).
- des minéraux qui proviennent des roches et des sols autour du lac (pour mettre en évidence des événements climatiques par exemple, comme des crues importantes).
- des morceaux de végétaux, d'insectes, des micro-organismes qui vivent autour ou dans du lac...

Les sédiments du lac d'Arvouin ont été prélevés lors d'un carottage en juin dernier. Les carottes de sédiment sont en cours d'analyse. Elles sont datées au carbone 14 avec les restes de végétaux présents dans le sédiment. On espère ainsi couvrir au moins les 3000 dernières années, avec les activités des civilisations Antique et Médiévale en particulier. Cela permettra de voir leur impact sur l'évolution du paysage et sur les sols du bassin versant du lac.

*Outre sa dimension historique, cette étude permettra de mieux comprendre le fonctionnement de notre environnement et pourra alimenter les réflexions d'aménagement et de gestion des territoires de montagne par rapport à ce qui a été observé dans le passé, en termes d'activités humaines mais également de changement climatique.*



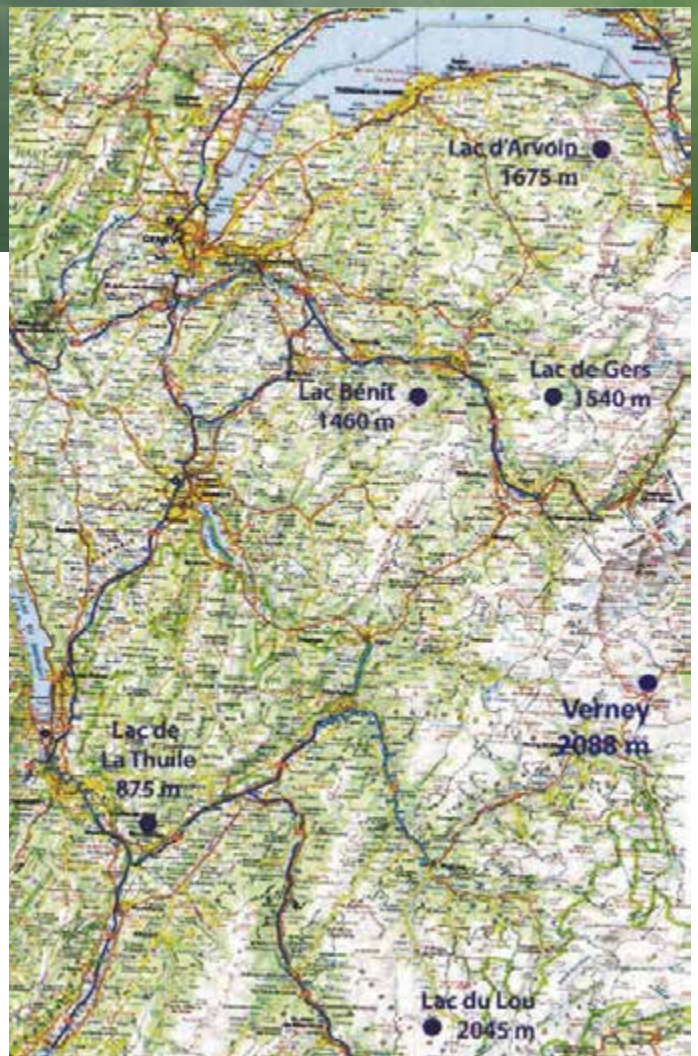


**Mercredi 17 Juin dernier, le Lac d'Arvoin était au centre de l'attention d'une équipe de recherche de l'Université Savoie Mont-Blanc.**

Manon BAJARD est en première année de thèse au laboratoire EDYTEM (Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne) de l'Université Savoie Mont-Blanc. Elle s'intéresse à l'étude des sols et des agroécosystèmes de montagne. C'est dans ce cadre que, munie d'un bateau gonflable, elle s'est déplacée au Lac d'Arvoin pour récolter une série d'échantillons de sédiments lacustres.

Les analyses qui seront ensuite pratiquées sur ces échantillons vont permettre de reconstituer l'évolution de l'environnement du lac d'Arvoin : « J'espère pouvoir au moins couvrir les 3 000 dernières années, pour étudier l'anthropisation du milieu », précise-t-elle. « Ensuite les mesures de différents composés de la carottes (minéraux, pollens, ADN...) pourront nous renseigner sur la végétation, les activités humaines, l'érosion et l'évolution des sols ».

En plus de comprendre de quelle façon évoluent les sols sous l'influence de l'homme, ces recherches permettront aux habitants de s'approprier l'histoire de leur environnement. In fine, les conclusions de cette thèse pourraient permettre de trouver des stratégies efficaces d'aménagement et de gestion des territoires, en se basant sur le modèle de leur évolution passée.



Merci à Manon BAJARD et à l'ensemble de l'équipe : - Fabien Arnaud, Matthew Jones, Emmanuel Malet, Aurelien Borgea - du laboratoire EDYTEM, CNRS ; - Jean-Marcel Dorioz et Charlotte Adams - du laboratoire CARTELE, INRA.



# Un été de toutes les musiques !



Emmenée par le Festival des Musiques de la vallée d'Abondance et ses trois harmonies de Châtel, Abondance et Vacheresse, la saison musicale a bien débuté à la Chapelle...

En accompagnement de ces journées d'été, plusieurs groupes de jeunes en stage musical ont offert des concerts gratuits à la population locale et aux estivants.

Le 15 juillet, 120 choristes ont enchanté le public à la salle des fêtes.

Provenant de divers horizons, membres de la fédération nationale de chant choral venus de la région Rhône-Alpes mais aussi d'autres pays sous la direction de chefs de chœur renommés : **Alessandro Cadario/Italie**, **Billy Hicking/Angleterre** et **Hervé Noirot/Belgique**.

Tous sont en préparation de leur future participation aux Chorales de Vaison La Romaine du 3 au 11 août 2016.

Le 17 juillet, le nouveau concert des jeunes de la Fédération



musicale du Rhône Musical'été en résidence au centre Costa Nuova aura aussi su capter son auditoire au théâtre de verdure ... et dans la rue !

Enfin nos voisins suisses des écoles de musique de Troitorrens-Val d'Illeiez et Monthey avaient aussi montré tout leur savoir-faire musical débutant pour les plus jeunes ou expérimenté pour leurs aînés.



**Burn Mountain : 3 jours de rock sur la piste du Dahu**

**Un vrai conservatoire de chansons savoyardes : ils ont assuré les petits de CM 1 et les grands de CM 2 !**





# fraxiis musica

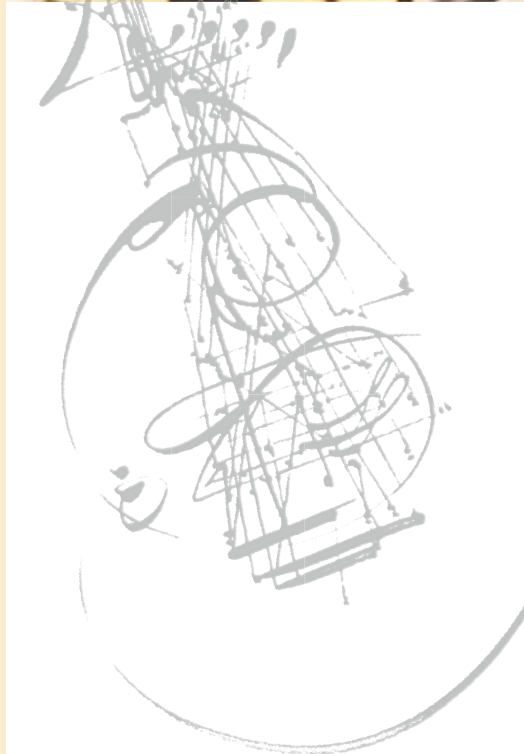
## L'Âme gitane de Tchoune Tchanelas!

Avec le festival de musique d'été Fraxiis Musica, ce sont cinq concerts de nature très différente qui ont été appréciés des mélomanes venus dans l'église st Maurice.

Cette année, le thème du Rhône et du 1 500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'abbaye st Maurice en Valais avait retenu notre attention.

Les cinq concerts de l'édition 2015 se voulaient en cohérence avec ce choix et les chanteurs et musiciens qui tous étaient en relation géographique avec le Rhône s'y sont appliqués avec talent :

**le Quatuor Baroque, Ceux d'en Haut, l'Ensemble Cantus de Sciez, le One Step Gospel de Lausanne et les Chants Sacrés Gitans venus des Saintes Marie de la Mer.**



ABBAYE DE SAINT-MAURICE  
1500 ans

L'ENSEMBLE VOCAL de SAINT-MAURICE en VALAIS

En l'ÉGLISE St MAURICE de LA CHAPELLE D'ABONDANCE  
Samedi 3 octobre à 20 heures

Un concert dont la pièce maîtresse sera le Stabat Mater à l'invité de Scarlatti sur les deux parties de motets dédiés à Saint Maurice, accompagnés au clavecin, au violoncelle et à la contrebasse. ( Durée : environ une heure )

Tarif unique : 10 €  
Enfants & accès libre

chapelle  
Pays de Suisse

VALAIS  
CHATELAIN  
JURY & JURY



La classe de CM1-CM2  
de la Chapelle d'Abondance  
PRESENTE SON CONCERT DE

chansons savoyardes

Le JEUDI 25 JUIN  
à 14H30  
A la salle des fêtes de la Chapelle

Entrée gratuite - Venez nombreux







Fondation Gianadda à Martigny : au pied des "baigneurs" de Niki de Saint Phalle... et autour du "Pouce" de César

## Sorties scolaires...

Durant l'année scolaire 2014-2015, l'équipe enseignante avait décidé d'ouvrir aux élèves les portes sur le monde, hors la cour de récréation!

Les enfants de la classe maternelle ont découvert quelques métiers et les hommes qui les pratiquent : pompier, boulanger, fermier.

Ceux du cycle 2 sont allés dans le Valais voisin jusqu'à Martigny. Pour cette visite à la Fondation Gianadda, le peintre Matisse était à l'honneur et les sculptures des artistes qui jalonnent les allées du jardin les ont étonnés et amusés!

Les grands du cycle 3 ont expérimenté le voyage les pieds sur terre mais la tête dans les étoiles! Thème que ces passionnés ont exploré tout au long de leur année scolaire.

Un séjour sur l'astronomie en classe-découverte aux Carroz d'Arrâches a conforté leurs connaissances de futurs scientifiques.

Toutes ces sorties se font grâce à l'APE présidée par Marie Bovard et son équipe dynamique qui multiplie les idées pour récolter les fonds nécessaires à leur réalisation.

**La classe découverte a été financée par le Conseil Général, la commune et l'APE avec une participation des familles.**

**La municipalité a financé la sortie de fin d'année, celle où toutes les classes se retrouvent pour partager leurs impressions sur les différents modes de transport : car, train, bateau solaire, funiculaire d'Évian.**



La maternelle avec les pompiers



On arrive à la Gare SNCF d'Évian



Un tour dans le funiculaire...

Puis, en bateau solaire, on va aux jardins de l'eau du Pré Curieux où sont présentés différents écosystèmes liés à l'eau : étang, torrent, marais, prairie humide, delta... suivi d'un délicieux pique-nique pour les petits curieux du Pré!







## Dernière rentrée à l'ancienne école

## et en avant pour le futur !



Après les premiers travaux de terrassement débutés le 20 août 2014, le chantier a avancé à un rythme soutenu depuis cette date.

Terrassement, maçonnerie, le chantier ne s'est quasiment pas arrêté depuis.

Durant la saison d'hiver, des travaux annexes d'isolation ont été réalisés dans le sous-sol du parking.

D'une durée estimée des travaux de 21 mois, la réception du chantier

est prévue début juillet 2016 et la mise en service du bâtiment pour la rentrée scolaire qui suivra.

Aujourd'hui, le gros œuvre continue et touche à sa fin avec les travaux de charpente et de couverture sur le dernier module.

Les entreprises de second œuvre : plomberie, ventilation, menuiserie, électricité, ont commencé leurs activités sur la partie est du bâtiment, à la halte-garderie et à l'étage, à l'appartement et dans les futures classes primaires.

**Le montant actuel de cet important chantier est de : 5 538 059 € TTC et 44 % de la dépense ont été réglés.**







L'EXPO  
2015/2016

# LA NEIGE ET L'ARCHITECTE

## Stations de sports d'hiver en Rhône Alpes

Présentée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes (DRAC), l'exposition "La neige et l'architecte : stations de sports d'hiver en Rhône-Alpes" met à l'honneur à travers plusieurs photographies, le patrimoine architectural et urbanistique de Megève, Courchevel 1850, Flaine, Avoriaz, les Arcs et les Karellis.

Ces 6 stations, chacune avec ses spécificités et ses innovations, reflètent la diversité et la richesse de l'aménagement des Alpes tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.

Elles sont l'œuvre d'architectes – urbanistes pionniers tels que Henry Jacques Le Même, Laurent Chappis, Denys Pradelle, Marcel Breuer, Gaston Regairaz, Guy Rey-Millet, Jacques Labro, ou encore Charlotte Perriand...

Cette exposition est issue d'une étude menée depuis 1994 par le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel, en collaboration avec l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Un parcours virtuel offre la possibilité de se promener dans chacune des stations étudiées.

**AVORIAZ 1850**  
haute savoie / france  
www.avoriaz.com

CHESERY

PERSPECTIVE DU CENTRE DE LA STATION

## Rêve et utopie dans les Portes du Soleil

*Et qu'en a-t-il été dans le massif  
des Portes du Soleil ?*

*Si la station d'Avoriaz est le modèle le plus abouti, d'autres sites ont été pressentis pour la grande aventure des stations de sports d'hiver.*

Torgon a mis en avant le « modèle suisse » avec ses "jumbo chalets", La Chapelle et Châtel ont elles aussi pensé à équiper le super domaine des Combes à Châtel : **Chesery**.

*Si la première liaison à ski transfrontalière a été réalisée sur le site de Super Châtel avec la commune de Colombey-Muraz en Suisse dès 1956, un autre projet d'initiative privée a été imaginé : Conches/Chermillon, qui n'a jamais vu le jour.*







# Le SKI - CLUB ...



**tout schuss  
depuis 86 ans!**



La cocarde,  
telle qu'elle était  
décernée lors des  
concours de tir!

*En 1929, l'histoire débute pour le ski club qui s'appelait à l'époque " La Fraternelle ". Association qui était orientée vers " l'étude théorique et la pratique du tir, la pratique du ski et la préparation militaire de la jeunesse ".*

*Les statuts déposés par le président Anselme Blanc ne seront modifiés qu'en 1985 par le comité de l'époque et déposés par le président François Trincaz. C'est donc le 13 avril 1985 que l'association devient officiellement le " Ski club de La Chapelle d'Abondance ".*

L'engagement des membres du comité est de longue durée. Ainsi certains présidents sont restés plus de 10 ans (François Trincaz est resté président pendant 11 ans et surtout Patrice Benand pendant 15 ans).

À ce jour, 60 licenciés sont inscrits au club et sont répartis dans les groupes biberons, microbes, poussins, benjamins, minimes et grand prix. Sur ces 60 licenciés, 20 viennent des communes voisines et 40 sont de la station de La Chapelle d'Abondance. Trois entraîneurs, Bernard Cettour, Jacques Grillet, Antoine Romanet, encadrent ces différents groupes dont les objectifs sont la découverte de la glisse en toutes neiges, la compétition et l'accès aux métiers de la glisse (Pisteurs, moniteurs ESF ) le tout en respectant des règles de vie et de respect envers autrui. Des vacataires de l'ESF sont détachés et viennent en renforts pour certains entraînements. Notons encore l'aide d'Henri Levé, moniteur fédéral et encadrant au club de foot.

Le ski-club a son financement assuré en majorité par la subvention de la municipalité mais également par les sponsors, les ventes de licences et ses nombreuses actions d'animations tout au long de l'année.

En effet, le club participe à l'animation de la station en hiver avec l'organisation de courses de ski comme le « Grand Prix de La Chapelle » et le « Triathlon du Mont de Grange »... L'été, le club tient conjointement la buvette avec l'APE (Association des Parents d'élèves) au concours des bûcherons. L'automne, avec les donneurs de sang de La Chapelle/Châtel, le club organise le super loto depuis 33 années.

Le ski-club a un partenariat important pour son fonctionnement avec l'ESF (Ecole de Ski Français) dont il reçoit les cotisations de tous les moniteurs à la FFS (Fédération Française de Ski), et plus localement, une participation au financement du groupe grand-prix ainsi que des avantages sur les salaires des entraîneurs.

Si les comptes sont très bien tenus par le trésorier, parfois les rentrées prévues ne sont pas au rendez-vous (mauvaises conditions météorologiques lors des animations, moins de snowrisk vendus) et le bilan financier peut être légèrement déficitaire comme cela a été expliqué lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 2 octobre 2015.

*Le comité du ski club de La Chapelle d'abondance est constitué de 10 membres :  
Président : Benoît Gurliat; Vice-Président : Jacques Grillet; Trésorier : Guillaume Bovard;  
Secrétaires : Deborah Girard et Bertrand Guffroy  
Membre et représentant la municipalité : Laurent Benand  
Membres : Bernard Cettour, Eric Grillet, Joël Mouthon, Jean-Marc Command*

*Bertrand Guffroy*

*Le club communique sur son site Internet, réalisé par son secrétaire et mis à jour régulièrement par un bénévole, Nicolas Berthoux.*

*Pour en savoir plus : Site Internet : [sc-lachapelle.com](http://sc-lachapelle.com)*

*Mail : [skiclub.lachapelle@gmail.com](mailto:skiclub.lachapelle@gmail.com) Tél./répondeur : 0450735418*



# État Civil 2014

## NAISSANCES

<b>PHILIPPE</b> Eva, Mélissa .....	4 février
<b>MICHEL</b> Sarah, Brigitte, Bernadette .....	16 mars
<b>VAGNOTTI</b> Marcel .....	8 mai
<b>CRUZ-MERMY</b> Élise, Amélie .....	26 mai
<b>DURAND</b> Line, Marie .....	17 juin
<b>AUZOUX</b> Margaux, Marie, Zélia .....	21 août
<b>DUCHANAUD-ROMÉAS</b> Margot .....	20 octobre
<b>SHUTT</b> Ted, James .....	26 novembre
<b>CRUZ-MERMY</b> Enzo, Michel, Léon .....	12 décembre
<b>BONNET</b> Toscane, Christine, Élisabeth .....	23 décembre

## MARIAGES

<b>MILLIET</b> Denis & <b>KNOLL</b> Josiane .....	19 avril
<b>MALLET</b> Anthony & <b>LEFEBVRE</b> Karine .....	26 avril
<b>BONCHE</b> Stéphane & <b>MAXIT</b> Nathalie .....	14 juin
<b>VUILLOUD</b> Julien & <b>ROCHON-VOLLET</b> Mélisandre .....	21 juin
<b>BOVARD</b> Guillaume & <b>NEIRYNCK</b> Marie .....	23 août
<b>KIMMERLING</b> Andrew & <b>HEMMINGSSEN</b> Susanne .....	27 septembre
<b>BEUZIT</b> Vincent & <b>MOUTHON</b> Amélie .....	25 octobre
<b>REDOLAT</b> Eric & <b>ROUILLARD</b> Laurence .....	26 décembre

## DÉCÈS

<b>FAVRE-ROCHEX</b> Marthe .....	13 avril
Née le 5 mai 1937, veuve MARTIGNIÈRE	
<b>GRILLET-AUBERT</b> Jacqueline .....	29 avril
Née le 15 octobre 1936, veuve MAXIT	
<b>BERNARD</b> Anne Marie .....	4 juillet
Née le 13 février 1936, épouse TRINCAZ	
<b>MAXIT</b> Denis Gilbert .....	7 juillet
Né le 1 <sup>er</sup> juillet 1969	
<b>BÉNARD</b> Sylvie .....	20 novembre
Née le 2 septembre 1954, épouse CRÉPY-BANFIN	

### CRÉDITS PHOTOS/DOCUMENTS :

J.-P. Limone, B. Guffroy, G. Crépy, P.-M. Landini,  
P. Maulaz, A. Crépy, Ch. Renaud, M. Barlet,  
Bénévoles Samva, B. & S. Maxit,

Imprimé en France  
Imprimerie CTR Annemasse  
Tiré à 600 exemplaires

## Vous allez vous faire recenser!

**Le recensement de la population sur notre commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.**

Initié dorénavant tous les 5 ans, le dernier a été effectué en 2011.

Le recensement est d'une importance capitale pour la commune. De la qualité de la collecte

dépendent le calcul de sa population légale mise à jour chaque année fin décembre ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âges, diplômes...

Une évolution majeure depuis le recensement de 2011 est à signaler : depuis l'an dernier, chaque personne recensée pourra

répondre au questionnaire du recensement **par Internet.**

Le recensement permet de mieux comprendre les évolutions de la population et des aménagements à prévoir. (Plan local d'Urbanisme, logements, écoles, services publics etc.). *Et aussi il permet une meilleure prise en compte des dotations financières de l'État.*

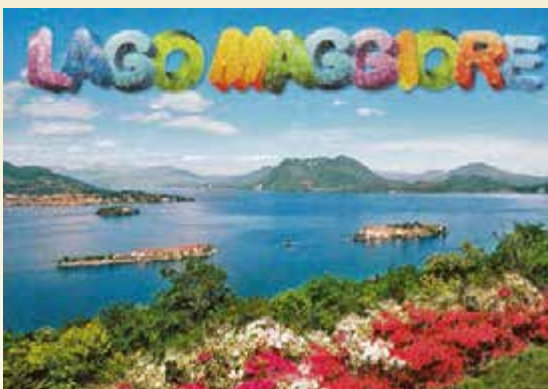
## La fête des mères

C'est au bord du lac Majeur et des îles Borromée que les mamans ont été conviées pour la sortie annuelle de la fête des mères les 13 et 14 juin.

Si le temps n'a pas permis toutes les photos souhaitées, la résidence quatre étoiles et les cartes postales ensoleillées auront donné envie de revenir pour admirer les lieux et ses nombreux jardins fleuris.



Clin d'œil...



## Le site Internet de la commune

Complément indispensable du bulletin municipal, le site internet de la commune apportera toutes les informations de la vie du village en "temps réel", toutes les informations administratives recherchées dans la vie de "tous les jours" : carte d'identité,

passport, formulaires de permis de construire ou déclaration de travaux, actes administratifs. Le site internet informera des différentes tarifications concernant l'eau et l'assainissement, la cantine scolaire etc.

Mis en service prochainement, il suffira de se connecter à son adresse : [mairielachapelledabondance.com](http://mairielachapelledabondance.com)

**LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE est ouvert au public  
du lundi au vendredi sauf jeudi après-midi de 9 à 12h et de 15 à 18h**

**Tél. 04 50 73 50 08 - Fax. 04 50 73 50 66**

**Courriel : [mairie.chapelle.dabondance@wanadoo.fr](mailto:mairie.chapelle.dabondance@wanadoo.fr)**